

15ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 22306 | De Mme Sylvie Charrière (La République en Marche - Seine-Saint-Denis) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse | | Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse |
| Rubrique >jeunes | Tête d'analyse >Éducation financière et budgétaire dans le cadre du SNU | Analyse > Éducation financière et budgétaire dans le cadre du SNU. |
| Question publiée au JO le : 06/08/2019 Réponse publiée au JO le : 22/10/2019 page : 9415 | | |

Texte de la question

Mme Sylvie Charrière appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la mise en place d'une éducation budgétaire et financière par le biais du service national universel (SNU). La mission interministérielle en charge du SNU a intégré, dans l'expérience pilote de 2019 dans 3 départements (sur les 13 participants), un module d'éducation budgétaire et financière préparé et animé par la Banque de France qui est opérateur national du programme national d'éducation économique et financière. Compte tenu de l'importance de ces enseignements, elle souhaiterait connaître les conclusions de cette expérience pilote et savoir si le Gouvernement envisage une généralisation dans le cadre du déploiement du SNU.

Texte de la réponse

Lors de la préfiguration de la phase de cohésion (phase 1 du SNU) qui a concerné environ 2 000 jeunes et s'est déroulée du 16 au 28 juin dernier dans 13 départements préfigurateurs, 3 départements ont décidé d'expérimenter un module d'éducation budgétaire et financière élaboré par la Banque de France en étroite collaboration avec la mission de préfiguration du SNU. Ce module s'inscrivait dans le cadre de la thématique « Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ». Ce module avait pour objectifs de permettre aux jeunes : - d'acquérir quelques notions clés en termes de vocabulaire pour comprendre les différents produits bancaires, financiers ou d'assurance ; - de comprendre l'importance de tenir un budget et d'être capable de le suivre régulièrement ; - de découvrir des outils pouvant leur être utiles dans leur vie quotidienne ; - de disposer des réflexes clés pour être en capacité de répondre et réagir aux sollicitations dont ils peuvent faire l'objet directement (via des réseaux sociaux ou par sms par exemple) ; - de connaître les interlocuteurs et démarches à effectuer en cas de problème financier ; - de savoir où trouver l'information qui leur permettra de prendre des décisions suivant leur situation et leurs projets. L'organisation et le contenu des séquences ont été construits en fonction de la configuration des lieux mais aussi de l'intérêt et des attentes du groupe de jeunes. Les 13 départements préfigurateurs, dont les trois départements qui ont expérimenté le module d'éducation budgétaire et financière, ont fait l'objet d'une évaluation nationale menée par l'INJEP. Les premiers résultats de cette évaluation seront présentés à l'automne 2019.